

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 28-sept.-2017 Date de révision : 06-janv.-2025

Version 4

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Produit n° 8553  
Nom du produit PMSF

### Contient

Nom chimique	Numéro d'index	N° CAS
alpha-toluenesulphonyl fluoride (100)	-	329-98-6
Formule	C <sub>7</sub> H <sub>7</sub> FO <sub>2</sub> S	
Masse molaire	174.19 g/mol	

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement. Ne pas utiliser en diagnostic.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement dans l'UE)	Fabricant
Cell Signaling Technology Europe B.V. Dellaertweg 9b 2316 WZ Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0019	Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400
Site Internet	www.cellsignal.com
Adresse e-mail	info@cellsignal.eu

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CHEMTREC** 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year  
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 3 - (H301)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 - (H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)

## 2.2. Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement**  
Danger

### Mentions de danger

H301 - Toxique en cas d'ingestion.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

### Declaración (s) de Precaución

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

## 2.3. Autres dangers

Contact with water liberates toxic gas.

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

#### Synonymes

PMSF, Benzenemethanesulfonyl fluoride, Benzylsulfonyl fluoride, Phenylmethylsulfonyl fluoride,  $\alpha$ -toluenesulphonyl fluoride

#### Formule

$C_7H_7FO_2S$

Nom chimique	N° CAS	% massique	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
alpha-toluenesulphonyl fluoride	329-98-6	100	206-350-2	Acute Tox. 3 (301) Skin Corr. 1B (H314)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

## SECTION 4: Premiers secours

**4.1. Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer soigneusement la substance de la surface de la peau (pendant environ 5 minutes), puis traiter immédiatement par du gel de gluconate de calcium. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Notes au médecin** Traiter les symptômes.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Poudre sèche Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Mousse résistant à l'alcool Agent chimique sec
<b>Moyens d'extinction déconseillés</b>	Aucune information disponible

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

L'eau hydrolyse le matériau libérant du gaz acide. Le contact avec les métaux peut entraîner le dégagement d'hydrogène, un gaz inflammable.

**Produits dangereux résultant de la combustion** Oxydes de carbone, Oxydes de soufre, Fluorure d'hydrogène

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Pour les non-secouristes</b>	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières.
<b>Pour les secouristes</b>	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.
<b>Autres informations</b>	EMPÊCHER L'EAU D'ENTRER EN CONTACT avec la substance déversée ou de pénétrer les récipients.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de confinement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussières. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Mettre en place une ventilation adaptée. Porter un équipement de protection individuel. Éviter la formation de poussières. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conservé les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de tout contact direct avec l'eau ou une humidité excessive.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation comme réactif de laboratoire.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**8.1. Paramètres de contrôle**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité à protection intégrale.

**Protection de la peau**

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection des mains**

Gants imperméables.

**Autres**

Gants imperméables Vêtements imperméables

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Aucune information disponible

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Solide - Poudre Cristalline	
<b>Couleur</b>	Blanc à blanc cassé, jaune clair	
<b>Odeur</b>	Aucune information disponible	
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques • Méthode</u></b>
<b>pH</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Point de fusion /congélation</b>	92 °C	
<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Point d'éclair</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Inflammabilité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	/	Aucune information disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Masse volumique et/ou densité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Solubilité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Viscosité</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible	Aucune information disponible
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>		
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible	
<b>Masse molaire</b>	174.19 g/mol	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune information disponible	
<b>Teneur en COV</b>	Aucune information disponible	
<b>Densité de liquide</b>	Aucune information disponible	

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Réagit avec l'eau.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Polymérisation dangereuse**                      Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.  
**Réactions dangereuses**                      La réaction avec l'eau ou l'air humide génère des gaz toxiques, corrosifs ou inflammables

### 10.4. Conditions à éviter

Produits incompatibles. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe. Exposition à l'eau.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Agents comburants forts, Bases, Eau, Verre.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone, Oxydes de soufre, Fluorure d'hydrogène.

## **SECTION 11 : Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxique par ingestion. Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
alpha-toluenesulphonyl fluoride	200 (mg/kg) (mice)	-	-

#### **Informations sur les voies d'exposition probables**

##### **Inhalation**

Le contact avec les muqueuses humides du système respiratoire peut provoquer une attaque caustique entraînant des brûlures.

##### **Contact oculaire**

Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

##### **Contact avec la peau**

En cas de contact, provoque une irritation oculaire sévère, voire des brûlures.

##### **Ingestion**

L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures. Toxique en cas d'ingestion.

#### **Symptômes**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucune information disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation** Aucune information disponible.

##### **oculaire**

##### **Sensibilisation**

Aucune information disponible.

##### **Effets mutagènes**

Aucune information disponible.

##### **Cancérogénicité**

Aucune information disponible.

##### **Toxicité pour la reproduction**

Aucune information disponible.

##### **STOT - exposition unique**

Aucune information disponible.

##### **STOT - exposition répétée**

Aucune information disponible.

##### **Danger par aspiration**

Aucune information disponible.

### **11.2. Informations sur d'autres dangers**

Aucune information disponible.

## **SECTION 12 : Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

#### **Toxicité pour le milieu aquatique inconnue**

100% du mélange se compose de composants de dangers inconnus pour le milieu aquatique.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Bioaccumulation** Aucune information disponible.**Facteur de bioconcentration (BCF)** Aucune information disponible**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

**12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales.**Emballages contaminés** Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.**SECTION 14 : Informations relatives au transport**

Ce matériel est soumis à la réglementation en tant que matière dangereuse pour l'expédition:

**IMDG/IMO****14.1 Numéro ONU** UN2928**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Toxic solid, corrosive, organic, n.o.s. (alpha-toluenesulphonyl fluoride)**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** 6.1(8)**14.4 Groupe d'emballage** II**14.5 Dangers pour l'environnement** Aucun(e)**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Aucun(e)**14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI** Non réglementé**ADR/RID**

**14.1 Numéro ONU** UN2928  
**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Toxic solid, corrosive, organic, n.o.s. (alpha-toluenesulphonyl fluoride)  
**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** 6.1(8)  
**14.4 Groupe d'emballage** II  
**14.5 Dangers pour l'environnement** Aucun(e)  
**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Aucun(e)

**IATA**

**14.1 Numéro ONU** UN2928  
**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Toxic solid, corrosive, organic, n.o.s. (alpha-toluenesulphonyl fluoride)  
**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** 6.1(8)  
**14.4 Groupe d'emballage** II  
**14.5 Dangers pour l'environnement** Aucun(e)  
**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Aucun(e)

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques (REACH)

#### SEVESO -Information Directive

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

#### Inventaires Internationaux

<b>TSCA</b>	Est conforme
<b>DSL/NDSL</b>	Est conforme
<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme
<b>ENCS</b>	-
<b>IECSC</b>	Est conforme
<b>KECL</b>	-
<b>PICCS</b>	-
<b>AICS (Australie)</b>	-

#### International inventories legend

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire  
**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

**SECTION 16 : Autres informations**

**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H301 - Toxique en cas d'ingestion  
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
EUH029 - Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques

**Procédure de classification** Jugement expert et détermination de la force probante des données.

**Date d'émission :** 28-sept.-2017

**Date de révision :** 06-janv.-2025

**Avis de non-responsabilité**

**Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.**